



FOUSSEMAG

Numéro 332 - 4 mai 2022



Cérémonie du 8 mai

N'ayant pu avoir lieu en présence du public en 2020 et 2021, nous sommes heureux de pouvoir renouer avec la traditionnelle cérémonie du 8 mai.

Les communes de Foussemagne et Cunelières s'associent dans la célébration de cette événement.

Les cérémonies se tiendront à **Foussemagne à 11h15 puis à Cunelières à 11h30. Elles seront suivies d'un vin d'honneur à la salle des fêtes de Cunelières.**



Distribution de compost



La commune met à disposition du compost gratuitement dans la limite de 100 litres par foyer.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en mairie jusqu'au 14 mai.

La distribution se fera le **samedi 21 mai de 8h30 à 12h** à l'ancienne station d'épuration près de l'éco-point.

Fleurissement

Dans le cadre du fleurissement d'été 2022, nous recherchons des bénévoles pour aider à planter les jardinières et les massifs **samedi 14 mai**.

Inscription en ligne via le lien suivant ou en scannant le QR code ou en contactant le secrétariat de mairie :

<https://forms.gle/yMaEUrhyzqGA3V358>



Concours maisons fleuries

Vous souhaitez mettre en valeur votre maison, montrer vos talents de jardinier et donner une belle image de votre commune : participez au concours 2022 des Maisons et Commerces Fleuries.

Le concours est ouvert aux particuliers, aux commerces et aux entreprises, dont le fleurissement est visible de la rue, jusqu'au 22 mai.

Le jury de sélection de la commune passera le week-end du 18 juin 2022.

Le gagnant de la catégorie « maison fleurie » et le gagnant dans la catégorie « commerce fleuri » seront présentés au concours départemental fin juin.

Le jury départemental passera avant fin juillet.

Inscription en ligne via le lien suivant ou en scannant le QR code ou en contactant le secrétariat de mairie :

<https://forms.gle/khjVmr3eS2Ypm5Pc9>



Remerciements

Un grand merci aux 14 bénévoles pour leur participation au nettoyage de printemps du **samedi 23 avril**.

Leur civisme et leur solidarité contribuent au bien-être de notre village.



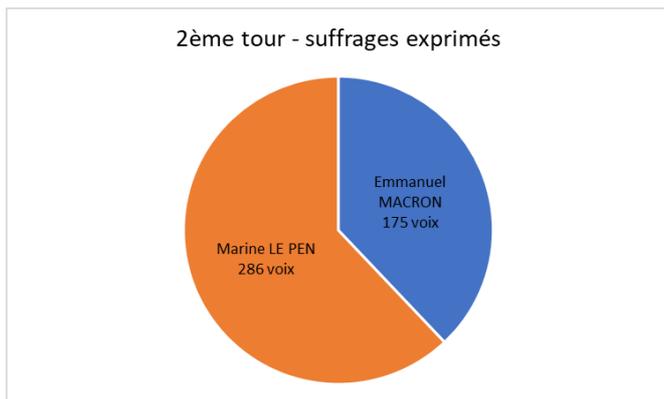
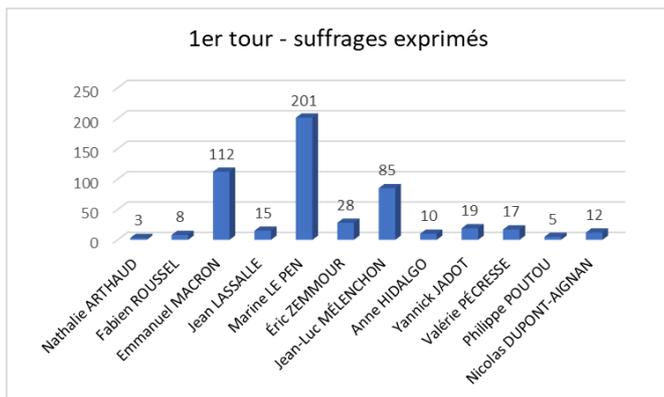
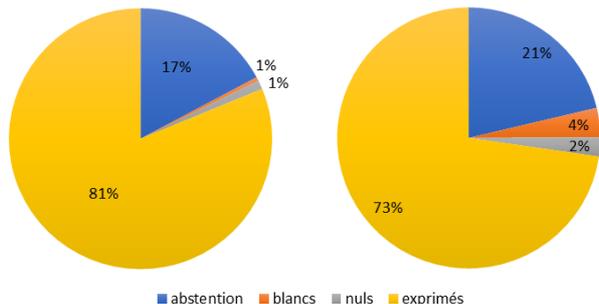
Mairie de Foussemagne - 11 rue d'Alsace - 90150 Foussemagne - www.foussemagne.com

Contact : 03 84 23 34 40 ; secretariat@foussemagne.com ; @foussemagne ; facebook.com/mairiedefoussemagne
Horaires d'ouverture : lundi et jeudi : 16h-18h ; mercredi et samedi : 10h30-12h ; ou sur rendez-vous

IPNS- Ne pas jeter sur la voie publique

Résultats de l'élection présidentielle à Foussemagne

1er tour - participation 2ème tour - participation



Elections législatives

Les élections législatives auront lieu les 12 et 19 juin 2022. Les personnes qui ne seraient pas encore inscrites sur les listes électorales ont **jusqu'au 6 mai pour le faire en mairie**.

Si vous avez constaté une erreur d'état civil sur votre carte électorale, vous pouvez demander une rectification à l'Insee via le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454>



Sensibilisation aux gestes de premiers secours

La mairie propose cette année encore, une sensibilisation aux gestes de 1ers secours. Cette session ne sera pas encadrée par un instructeur diplômé mais par des volontaires qui ont à cœur de démocratiser les gestes qui sauvent.

Les morts subites tuent 46 000 personnes chaque année. Un chiffre qui pourrait diminuer de moitié grâce à l'enseignement des gestes qui sauvent et à l'installation de défibrillateurs : lorsque rien n'est fait avant l'arrivée des secours, le taux de survie n'est que de 3% à 4%. Il grimpe à 10 % avec un massage cardiaque et jusqu'à 50% avec un défibrillateur.

Nous avons un défibrillateur dans notre commune. Mais savez-vous l'utiliser ?

L'objectif de cette initiative, est de démocratiser l'enseignement du secourisme, avec un programme allégé par rapport au traditionnel PSC1 (prévention et secours civiques de niveau 1). En à peine deux heures, elle traite des aspects suivants :

- Assurer la sécurité de soi-même, la victime et toute autre personne
- Savoir transmettre les informations nécessaires à une intervention des services de secours
- Réagir à une hémorragie, un malaise, un étouffement, ...
- Réagir à face à une victime en arrêt cardiaque et utiliser un défibrillateur automatisé externe

Elle se tiendra le **Samedi 21 Mai à 10h à la mairie**.

Pour assurer une bonne organisation, le nombre de participants est limité à 12 personnes.

Si vous êtes intéressés, inscrivez-vous par mail à secretariat@foussemagne.com ou en contactant la mairie par téléphone : 03 84 23 34 40.



Projet de jardin collectif abandonné

En janvier, nous vous informions d'une possibilité de créer un jardin collectif afin de promouvoir les bienfaits du jardinage et participer à l'amélioration du cadre de vie de notre village.

Malheureusement ce projet n'a pas suscité d'adhésion parmi la population. Il ne pourra donc pas se concrétiser. Si un besoin venait à être exprimé à l'avenir la question pourra être reconsidérée.



Mairie de Foussemagne - 11 rue d'Alsace - 90150 Foussemagne - www.foussemagne.com

Contact : 03 84 23 34 40 ; secretariat@foussemagne.com ; @foussemagne ; facebook.com/mairiedefoussemagne
Horaires d'ouverture : lundi et jeudi : 16h-18h ; mercredi et samedi : 10h30-12h ; ou sur rendez-vous

IPNS- Ne pas jeter sur la voie publique

Règlementation bruits de voisinage

Avec l'arrivée des beaux jours, nous vous rappelons les jours et horaires d'autorisation des travaux extérieurs engendrant des nuisances sonores :

	Matin	Après-midi
Jours de semaine	8h30 à 12h	14h30 à 19h30
Samedi	9h à 12h	14h à 19h
Dimanche et jours fériés	10h à 12h	interdit

Les nuisances sonores provoquées par les **abolements intempestifs de chiens** peuvent être sources de mécontentement.

Les propriétaires de chiens sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit, sans pour cela porter atteinte à l'animal.

Soirée corpe frites

A l'issue du séminaire Canin qui se déroulera le **samedi 28 mai**, l'association « Education Canine de Foussemagne » organisera une soirée Carpe Frite Salade (sans arêtes) à la Maison des Arches.

Ce repas sera ouvert à toutes et à tous.

Tarif : 15€ sur place et 13€50 à emporter.

À partir 19h00.

Uniquement sur réservation au 06 98 51 89 70.



Taxe foncière

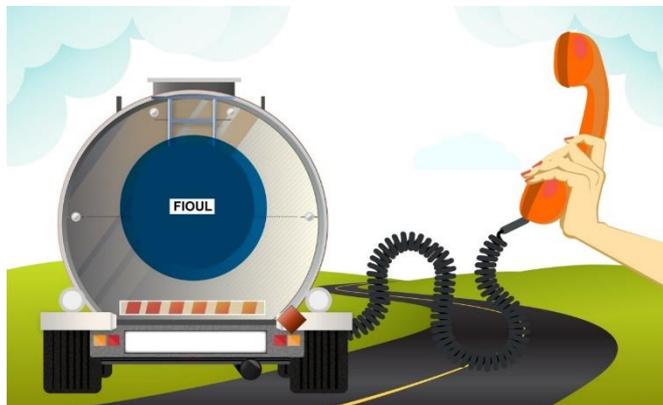
Cette année, le Conseil Municipal a décidé de **conserver les mêmes taux d'imposition qu'en 2020 et 2021** pour la taxe foncière sur les propriétés bâties (35,89 %) et non bâties (43,75 % dont 16,72% pour la part départementale).



Commande groupée d'énergie

Dans notre précédent bulletin, nous vous faisons part d'une potentielle commande groupée de fioul et de granulés de bois en vue d'obtenir un meilleur tarif.

Vous avez été nombreux à manifester votre intérêt. Nous avons lancé les consultations auprès des entreprises. Nous reviendrons vers vous rapidement afin de vous communiquer l'avancement de l'opération.



Vide grenier

L'association de chasse, l'AICA la Favernot, organise un vide grenier le **jeudi 26 mai** sur la place du Moulin.

Tarifs : particuliers = 10 € les 5 mètres

Professionnels = 30 € les 5 mètres

Inscriptions : 06.31.16.73.85



Dépenses

Dépenses majeures (en € TTC et arrondies) :

- solde enfouissement réseaux rue du Lavoir : 1240
- assurance bâtiments : 5820
- assurance personnel : 4890
- divisions cadastrales pour projets : 2620
- frais ONF (vente de bois et garderie) : 5310
- éclairage public pour 6 mois : 4100
- cotisation gardes champêtres : 3676
- cotisation syndicat de la piscine : 12000
- cotisation service informatique : 2460



Mairie de Foussemagne - 11 rue d'Alsace - 90150 Foussemagne - www.foussemagne.com

Contact : 03 84 23 34 40 ; secretariat@foussemagne.com ; @foussemagne ; facebook.com/mairiedefoussemagne
Horaires d'ouverture : lundi et jeudi : 16h-18h ; mercredi et samedi : 10h30-12h ; ou sur rendez-vous

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

Glaces au Relais



Avec le soleil, votre restaurant Le Relais d'Alsace devient aussi GLACIER !

Envie d'un instant de gourmandise ?

Christophe et Sophie vous accueillent chaque jour sur la terrasse du restaurant et vous proposent de délicieuses glaces*, sorbets* ou compositions glacées.



* Glaces des Alpes et Sorbets pleins fruits

Recrutements

Domicile 90 devient Amaelles, 1^{er} collectif français d'aide et de soins à la personne.

Amaelles offre des services et solutions d'accompagnement personnalisés afin de garantir le maintien à domicile de milliers de personnes en prenant en compte le bien-être, la santé, et l'environnement de chacun.

Afin d'accompagner les personnes dépendantes et/ou en situation de handicap sur l'ensemble du Territoire de Belfort, Amaelles recherche le personnel qui pourra intervenir au domicile et assurer un accompagnement dans les gestes du quotidien ainsi que des soins.

Pour cela, Amaelles propose **25 postes en CDI** (aide à domicile, assistant(e) de vie, aide-soignant(e)) ainsi que de nombreux emplois d'été.

Candidatures en ligne : <https://www.amaelles.org/>

Renseignements : 03 84 28 08 80

contact@domicile90.org



Directeur de la publication : Arnaud Miotte

Responsable de la rédaction : Joëlle David

Rédaction : Olivier Richard

Crédits images : mairie de Foussemagne et internet

Conception graphique, mise en page et impression : mairie de Foussemagne

Anciens numéros : <https://www.foussemagne.fr/bulletins-municipaux.htm>



Mairie de Foussemagne - 11 rue d'Alsace - 90150 Foussemagne - www.foussemagne.com

Contact : 03 84 23 34 40 ; secretariat@foussemagne.com ; @foussemagne ; [facebook.com/mairiedefoussemagne](https://www.facebook.com/mairiedefoussemagne)

Horaires d'ouverture : lundi et jeudi : 16h-18h ; mercredi et samedi : 10h30-12h ; ou sur rendez-vous

IPNS- Ne pas jeter sur la voie publique

A la rencontre de nos commerçants et artisans :

LA PAUSE CREOLE

[https://www.facebook.com/](https://www.facebook.com/lapausecreolebelfort/)

[/lapausecreolebelfort/](https://www.facebook.com/lapausecreolebelfort/)

07 63 42 75 79

L'exotisme s'invite à Foussemagne !

Nous avons fait la connaissance de Clara, originaire de l'Île de la Réunion.

Clara, 51 ans, mariée et maman de 2 filles, est la patronne de LA PAUSE CREOLE. Vous retrouvez ce nouveau Food Truck coloré depuis quelques mois, chaque vendredi de 18h à 21h (20h l'hiver), sur la place du Moulin. Clara vous y prépare des spécialités réunionnaises et vous fait voyager dans les îles sans avoir à bouger de chez vous.

Clara est issue d'une fratrie de 9 enfants. Lorsqu'elle était enfant, Clara ne s'intéressait pas à la cuisine, au grand regret de sa maman. Mais en devenant elle-même maman, les choses ont évolué et c'est auprès de sa maman qu'elle est retournée pour apprendre tous les secrets d'une cuisine traditionnelle.

Auto-entrepreneuse depuis 2017, elle vous fait découvrir ses talents culinaires au travers de 2 plats typiques mijotés, 2 salades réunionnaises, des desserts maisons et d'autres spécialités (bouchons, samossas, nems, ...). Retrouvez également La Pause Créole le mercredi à Bessoncourt où Clara réside.

